



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Madagascar

Question écrite n° 74890

Texte de la question

M. Georges Colombier attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le positionnement de la France à propos de la situation à Madagascar. Le président sortant, M. Didier Ratsiraka a décidé seul de changer la capitale de ce pays, en refusant toujours la confrontation des procès-verbaux de l'élection présidentielle, ce qui aurait pu assainir la situation et éclairer la population et la communauté internationale sur le résultat réel du premier tour de l'élection présidentielle. De fait, son opposant Marc Ravalomanana s'est autoproclamé président et un climat d'extrême tension règne sur cet Etat. Compte tenu du passé commun de Madagascar et de notre pays ainsi que de l'inquiétude des ressortissants malgaches résidant en France, il lui demande de préciser le positionnement de la diplomatie française à propos de l'issue à donner à cette crise.

Données clés

Auteur : [M. Georges Colombier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74890

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères, coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1736